

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET DE SERVICES

**Mise en concurrence portant sur la fourniture des 1^{er}
équipements professionnels des apprentis**

***Cahier des Clauses Techniques et
Particulières***

N° d'enregistrement : 01/2024/CFA_CFPPA/Agrocampus de Saintonge

SOMMAIRE

1 - Prestation attendue : Fournitures des 1^{er} équipements des apprentis **p 3**

- 1.1 – Présentation du projet p 3
- 1.2 – Spécifications techniques attendues p 3
- 1.3 – Besoins quantitatifs p 4

2 - Organisation de la prestation attendue **p 3**

- 2.1 - Calendrier de mise en œuvre p 4
- 2.2 - Contrôle et suivi de la prestation p 4

1 - Prestation attendue : Fournitures des 1^{er} équipements des apprentis:

1.1 – Présentation :

Les fournitures qui font l'objet de ce marché sont destinés aux apprentis entrant en formation en 2024.

Ils sont constitués d'un lot de vêtements de travail et d'équipements professionnels propre à chaque formation, nécessaire à la réalisation de chantiers pédagogiques durant toute la formation.

La réponse attendue doit être exhaustive sur la totalité des fournitures composant le lot.

Au terme de la période de formation les équipements resteront propriété des apprentis.

1.2 – Spécifications techniques attendues :

Nature du matériel :

Le tableau suivant spécifie pour chaque section de formation la nature des vêtements et fournitures attendus.

	CAPA JP	BP AP	BAC PRO AP	CAPA MA Viti	CAPA MA GC/Rum	BP REA	BP CMA	BTSA ACSE
Chaussures de sécurité	X	X	X	X	X	X	X	X
Bottes de sécurité				X	X	X	X	X
Pantalon de travail	X	X	X					
Combinaison de travail				X	X	X	X	X
Tenue de pluie	X	X	X	X	X	X	X	X
Veste d'hiver	X	X	X	X	X	X	X	X
Veste sans manche	X	X	X	X	X	X	X	X
Lunettes de protection	X	X	X	X		X	X	
Casque anti-bruit	X	X	X					
Bouchons de protection auditive				X		X	X	
Paire de gants cuir (modèle A)	X	X	X	X	X	X	X	X
Paire de gants manutention (modèle B)	X	X	X					
Paire de gants nitril (Modèle C)	X	X	X	X	X	X	X	X
Cadenas	X	X	X	X	X	X	X	X
Sécateur				X		X		
Mètre rubans	X	X	X				X	

Pour chaque section, le prix total du package ne doit pas dépasser 500,00 € TTC (416 € HT).

Les caractéristiques techniques attendues pour chaque fourniture sont données dans le **fichier EXCEL « Offre technique 1^{er} équipement » dans l'onglet « AUTOEVAL »**. Pour chaque ligne de ce tableur, il convient de réaliser une autoévaluation au regard des spécificités techniques de l'équipement proposé par le candidat (« 1 » pour « Oui », « 0 » pour « non »). A partir de cette auto-évaluation, l'offre technique du candidat est notée sur 40.

La fiche technique de chaque fourniture proposée par le candidat doit justifier l'auto-évaluation faite.

1.3 – Besoins quantitatifs :

Le fichier EXCEL « Offre technique 1^{er} équipement » dans l'onglet « BORDEREAU » donne la quantité maximale de chacune des fournitures en fonction des effectifs maximum prévisionnels attendus à la rentrée 2024 pour chacune des sections.

L'offre initiale devra porter sur les quantités ainsi calculées. L'offre devra répondre à la totalité des fournitures du lot.

Ces quantités pourront être revues à la baisse en fonction des recrutements effectifs réalisés à la rentrée 2024. Le tarif unitaire proposé ne pourra être modifié au regard de cette potentielle baisse des quantités commandées.

2 - Organisation de la prestation attendue

2.1 – Calendrier de mise en œuvre :

Le calendrier de mise en œuvre de la prestation démarre au jour de la notification de marché à l'entreprise retenue.

- Dans 1 délai de 1 semaine, l'entreprise fournira les équipements nécessaires aux essayages par les apprentis afin d'établir les tailles nécessaires à commander.
- Les essayages pourront s'étaler sur une période de 6 semaines maximum en fonction de la présence des groupes. Les essayages seront réalisés par les formateurs des différentes sections sur des créneaux définis à l'emploi du temps.
- A l'issue des essayages, un bon de commande global sera émis par l'établissement. Il précisera les commandes par section et par site de livraison.
- A compter de l'émission du bon de commande, le fournisseur assurera une livraison sur chaque site dans un délai de 8 semaines maximum.

2.2 – Contrôle et suivi de la prestation :

La ou les entreprises retenues sont responsables :

- De la livraison des équipements sur les lieux identifiés et précisés dans le bon de commande :
 - Site de Desclaudes du CFAA17 pour les équipements BP AP, CAPA MA GC/Rum, BP REA, BP CMA, BTSA ACSE,
 - Site de Chadignac du CFAA17 pour les équipements des CAPA JP, BAC PRO AP, BTSA AP
 - Site de Jonzac du CFAA17 pour les équipements des CAPA MAV
- Des échanges des équipements en cas de défaut ou d'erreur de taille.